

Ministère de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 4 décembre 2025 modifiant l'arrêté du 30 octobre 2025 portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales**

NOR : SFHH2530547A

La ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code de la santé publique, notamment l'article D. 4381-3 ;

Vu l'arrêté du 30 octobre 2025 portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 30 octobre 2025 susvisé est ainsi modifié :

1° Au vingtième alinéa du 4°, les mots « *En cours de désignation* – Titulaire » sont remplacés par les mots « Brice JANTZEM, Syndicat des audioprothésistes – Titulaire » ;

2° Au vingt-et-unième alinéa du 4°, les mots « *En cours de désignation* – Suppléant » sont remplacés par les mots « Benoît ROY, Syndicat national des entreprises de l'audition – Suppléant » ;

3° Au vingt-deuxième alinéa du 4°, les mots « *En cours de désignation* – Suppléant » sont remplacés par les mots « Lucie REDONNET, Syndicat national des centres d'audition mutualiste – Suppléante » ;

4° Au quatorzième alinéa du 5°, les mots « Sarah BONENFANT » sont remplacés par les mots « Alain DESBOUCHAGES ».

Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 4 décembre 2025.

Pour la ministre et par délégation :

La cheffe du Bureau RH2, Exercice et déontologie des professions de santé,  
Eva-Meije MOUNIER